

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2026

Date de la convocation : 11/09/2026	L'an deux mille vingt-six et le 21 septembre à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Lacrouzette, convoqué régulièrement, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Astrid SEGUIER, Maire.
Membres en exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19	Présents : Régis ARMENGAUD, Romain ASSEMAT, Alexis BENOIT, Françoise BOURGUES, Roméo CARAYON, Isabelle CATHALA, Céline CHERRIER, Nathalie DO CARMO, Nathalie GASTOU, Françoise GAU, Frédéric GONCALVES ESTEVES, Marie-Hélène GONTARD, Sylvie MAFFRE, Germain MALPEAU, Jérémy PALAYSI, Gilles SABLAYROLLES, Astrid SEGUIER, Isabelle SIRVEN
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0	Représentés : Sophie MASSOT représentée par Nathalie GASTOU Absents ou excusés :
Secrétaire de séance :	Céline CHERRIER

DE_2026_071

Objet : Création d'un poste d'agent de maîtrise et suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^e classe

Madame le Maire expose que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

À la suite de l'examen de son dossier de promotion interne, Monsieur Sébastien SAUDO a été inscrit sur la liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise (catégorie C) au 1^{er} juillet 2026. Les fonctions exercées par Monsieur Sébastien SAUDO justifient largement ce changement de cadre d'emploi. De plus, l'agent a toujours montré un bon investissement dans ses missions comme en témoigne le taux de satisfaction de sa hiérarchie lors des entretiens annuels.

Par conséquent, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'agent de maîtrise pour pouvoir ensuite promouvoir Monsieur Saudo à ce nouveau grade.

Aucun recrutement n'étant prévu à ce poste, il convient en outre de procéder à la suppression du poste d'adjoint technique principal 1^e classe (catégorie C) qu'occupe actuellement Monsieur Sébastien SAUDO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré lors d'un débat contradictoire :

DÉCIDE de créer le poste d'agent de maîtrise en catégorie C et de supprimer le poste d'adjoint technique principal 1^e classe (catégorie C) au 1^{er} octobre 2026,

DÉCIDE d'inscrire les crédits correspondants au budget 2026.

Fait et délibéré à Lacrouzette le 21 septembre 2026,

La secrétaire de séance,



Céline CHARRIER

Le Maire,



Astrid SEGUIER

Date de transmission en préfecture : 24/09/2026

Date de publication : 29/09/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond Raynal IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>.